

Voilà par quels mots prémonitoires commençait le préavis de grève de ***Sud*** du 2 novembre dernier :

« Stop à l'hémorragie interne ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 32, 24, 22, 21, puis 20 fictions aujourd'hui… et combien en 2027 ? »

Hier soir, lors du webinaire organisé par la direction de ***la fabrique***, nous avons eu la réponse que nous redoutions : **ce sera seulement 18 fictions. Et rien d'autre !**

Quant à notre avenir, pas besoin de faire nos cartons tout de suite, aucune annonce de fermeture de site mais « tout est envisageable… » Pas de quoi nous rassurer, mais ça a le mérite d'être clair !

18 fictions, dont la très grande majorité concentrée sur le premier semestre. Pour les équipes de Lyon et Marseille, cela signifie, une nouvelle fois, une absence d'activité à partir de la mi-octobre. Où vont aller les salarié·es impacté·es ? À Lille et à Vendargues comme cette année ? C'est une plaisanterie de mauvais goût ? On nous avait pourtant assuré que 2026 était un « accident », que la suppression de deux fictions avait été annoncées tardivement cet été et qu'il n'y avait pas d'autre choix que d'envoyer électros, machinos, OPS et cadreurs à Vendargues.

Les négociations de la sortie de préavis de grève qui sont à l'arrêt, tout comme la saisine engagée depuis des mois à ***la fabrique***, sont des illustrations concrètes d'une politique de démantèlement des moyens internes de fabrication, engagée il y a maintenant neuf ans et d'une politique de dialogue social catastrophique. Fiction, vidéo mobile, post-production, équipes légères : aucun secteur n'aura été épargné.

La fiction a déjà consenti d'énormes sacrifices, et ce depuis des années. Les effectifs n'ont cessé de diminuer, tout comme l'activité. Le nombre de jours de tournage d'une fiction de 90 minutes a été réduit de 10 % pour compenser la hausse des coûts. Les budgets des films sont eux aussi en baisse, avec toutes les conséquences que cela entraîne sur les conditions de fabrication et de travail.

Et comme si cela ne suffisait pas, on continue le travail de sape.

Mais cette fois, à qui la faute ? Dati, Alloncle, Bolloré, Sarkozy, Macron, la Cour des Comptes ? Non. Cette fois pour la direction de ***la fabrique***, les responsables ce sont les producteurs privés qui font pression sur France Télévisions et les politiques, en dénonçant le coût prétendument excessif de notre production interne.

Ah, les fameux 380 millions d'euros que France Télévisions doit consacrer à la création, ces œuvres patrimoniales, dont font partie la fiction, le documentaire ou la captation de spectacles vivants ! Un « écosystème » de la création audiovisuelle, nous dit-on, dans lequel les producteurs privés aimeraient bien récupérer une part plus importante du gâteau, au détriment de nos moyens internes…

C'est notamment le cas de Stéphane Le Bars, **très influent** délégué général de l'USPA, le plus important syndicat de producteurs indépendants. Dans une déclaration du 17 février dernier, il défendait ouvertement le recours à la production externalisée devant la représentation nationale :

« *Le choix politique qui a été fait il y a quarante ans était de créer un secteur de production indépendante, au service des éditeurs privés et publics, et capable de rayonner dans le monde. C'était aussi un choix d'efficacité culturelle : le recours aux producteurs externes permet une diversité et une richesse de l'offre de programmes à la disposition des éditeurs de services sans commune mesure avec ce que pourrait donner le recours à une production internalisée. C'était enfin un choix d'efficacité économique : les coûts de la production interne de France Télévisions sont au moins 15 % plus élevés que ceux de la production externalisée… La raison est simple : l'accord d'entreprise (FTV) est globalement mieux-disant que la convention collective (du privé)*. »

Visiblement, son message a été bien entendu par la direction, plus que celui des salarié·es de FTV ! Un beau couteau planté dans le dos de ***la fabrique*** et un bon prétexte pour nous affaiblir encore un peu plus.

La priorité aux moyens internes de fabrication (la règle d'or) est donc enterrée, le maintien des 21 fictions, c'est non ! Quant aux autres points revendiqués par ***Sud***, la Direction ne veut rien céder non plus :

Quid des postes vacants ? À ***la fabrique***, on n'applique pas les mêmes règles que dans le reste du groupe : ce n'est pas un remplacement sur deux comme annoncé, mais bien zéro ! Il manque des régisseurs généraux, des cadreurs, des OPS, des mixeurs… Aucune perspective de recrutement, si ce n'est des postes déjà actés depuis longtemps : à la Vidéo Mobile aucun des 4 postes vacants sur le car de Lille ne sera remplacé par manque d'activité.

Quid du maintien de l'activité jeunes adultes, censée alimenter France.tv Slash et donner de l'activité ? Depuis fin 2025, la plateforme a réorienté son activité vers les réseaux sociaux. On y diffuse désormais essentiellement des vidéos de 2 min 30 au format vertical 9/16 avec un smartphone. Sous couvert d'un public qui ne serait pas au rendez-vous, on a donc supprimé un laboratoire de création prometteur qui faisait travailler les équipes de fiction.

Quid des disparités de rémunération au dernier trimestre ? Pour celles et ceux qui n'auront pas été redéployé·es sur la fiction de Lille mais à Vendargues ils ne bénéficieront d'aucune compensation. Rien, nada ! Et soyez déjà bien content·es d'avoir du boulot ! Et pour les prochaines années, ce sera le même tarif !

Et l'avenir dans tout ça, nous direz-vous ?

2028 ne s'annonce pas folichon non plus : baisse des formats de 90 minutes, développement de séries « feuilletonnantes » tournées en intérieur et quelques autres projets encore à l'étude à la main du service des programmes…

De quoi s'interroger sur la fiction que l'on nous prépare. Des tournages en studio, ou pas trop loin, des formats toujours plus contraints, des équipes réduites et demain, peut-être, de l'IA à gogo pour faire encore plus d'économies de fabrication sur le dos de la création ; cette même création que FTV doit soutenir ?!

Et l'accord fiction dans tout ça ? Sera-t-il toujours appliqué à ces nouveaux formats ?

Oui, le secteur audiovisuel souffre, mais ce n'est pas pour autant que ce que l'on subit est acceptable. Après neuf années de recul de l'activité, nous avons quelques raisons de nous questionner.

Sud demande donc à la direction de revoir sa copie, notamment sur le second semestre, ainsi que sur la question de l'emploi et sur l'envoi excessif de technicien·nes fiction sur une activité qu'ils n'ont pas choisie.

Sud rappelle que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de travailleurs.

Ainsi, le préavis reconductible n'est pas levé et nous appelons tous les salarié·es à se mobiliser le 1 décembre pour défendre le budget de l'audiovisuel public, nos salaires et la pérennité de nos moyens de fabrication.

Pour adhérer à Sud ; **https://syndicatsudftv.fr/**

Des régions, le 27 novembre 2026